

RAPPORT  
ANNUEL

2021  
2022



Ostéopathie  
Québec

## NOTRE MISSION

- Attester de la formation des ostéopathes membres
- Informer et protéger la population québécoise
- Offrir des services professionnels aux membres

## NOS VALEURS

- Rigueur et efficacité
- Respect et ouverture
- Équité et engagement
- Professionnalisme et collaboration
- Coopération



7000, avenue du Parc • bureau 204 • Montréal (Québec) • H3N 1X1

514 770-5043 • 1 844 770-5043

[info@osteopathiequebec.ca](mailto:info@osteopathiequebec.ca) • [www.osteopathiequebec.ca](http://www.osteopathiequebec.ca)



# Table des matières

---

Mot du président et de la directrice générale .....	2
L'année 2021-2022 en chiffres .....	4
Gouvernance et permanence .....	6
Impacts de la pandémie sur la pratique .....	9
Encadrement de la profession .....	10
Protection du public .....	16
Services aux membres .....	17
Communications .....	21
Comités .....	24
Rayonnement et collaboration .....	29
Une communauté forte, une vie associative dynamique .....	30

Ostéopathie Québec est fière de représenter une communauté de professionnelles et de professionnels de l'ostéopathie dynamique et engagée. L'équipe de la permanence a le privilège de compter sur plusieurs collaborateurs dans des domaines variés et nous tenons à les remercier.

Alcor&Mizar • Atelier Maïga • Battah Lapointe Avocats • Cision • Corcoran design  
Creativ Nation • Dutrisac Laurent Services-Conseils • Imperium Strategies  
Jean Lepage • La Boîte de Comm • La coop WEBTV • Lucie Deraps, comptable  
Lussier Labelle CPA • Raymond Chabot Grant Thornton • Sylvain Ratel • Sylvie Lévesque  
Traitement Postal Express • Valentine Bonhomme-Vachon • Viaconseil • Yapla

Rapport annuel 2021-2022 d'Ostéopathie Québec • 1<sup>er</sup> août 2021 au 31 juillet 2022

## RÉDACTION

Gorette Linhares, responsable des communications et des relations publiques, Ostéopathie Québec

## RÉVISION LINGUISTIQUE

Stéphanie Tétreault

## RÉALISATION GRAPHIQUE

Corcoran design

# Mot du président et de la directrice générale

## Chères membres, chers membres,

L'an dernier, dans notre rapport annuel, nous souhaitions à notre communauté la pleine reconnaissance de notre profession. Quoi de mieux que d'ouvrir ce mot sur ce thème puisqu'enfin, l'Office des professions du Québec nous permet de rêver à la concrétisation de ce projet avec la publication de son *Avis favorable*, en juin dernier. Que de chemin parcouru! Que de gains pour nos membres et pour l'ensemble de la communauté ostéopathique, sans oublier bien sûr la clientèle, qui compte sur nous!

Toutes ces années de revendications, de démarches, de consultations, de hauts et de bas auront finalement apporté une bonne nouvelle et nous voyons se profiler à l'horizon un ordre professionnel pour les ostéopathes. Un ordre distinct, comme nous le revendiquions, pour une meilleure reconnaissance des spécificités de notre profession. Tant de personnes se sont impliquées au fil des ans, notamment à la permanence, au conseil d'administration, mais aussi dans l'ensemble de la communauté ostéopathique. Nous sommes si reconnaissants des luttes passées, car elles nous ont nourris et inspirés.

Si dans le passé nous avons déjà entretenu de bons espoirs, jamais un avis de l'Office des professions du Québec n'a été rendu public auparavant, et jamais l'ostéopathie n'a eu un appui aussi clair quant à la nécessité d'encadrer légalement la profession.

Cette bonne nouvelle survient à un moment où des ostéopathes sont une fois de plus victimes du vide juridique dans lequel se trouve la profession. Nous tenons à leur réitérer tout notre soutien parce qu'ils se retrouvent, bien malgré eux, engouffrés dans les dédales juridiques qui minent leur vie professionnelle et personnelle. Nous sommes de tout cœur avec ces membres, conscients que personne n'est malheureusement à l'abri pour le moment. Nous ne pouvons que souhaiter que le gouvernement légifère rapidement afin que les ostéopathes puissent pratiquer, l'esprit tranquille, pour la santé et le bien-être de la population. Nous nous engageons à maintenir la pression sur le gouvernement pour que le dossier ne traîne pas plus longtemps.

Le rapport annuel dont vous allez prendre connaissance nous rappelle les moments forts de l'année. Une année qui a été marquée par nos nombreuses démarches pour obtenir un ordre professionnel, comme le prouve notre présence médiatique, mais aussi pour faciliter la mise en place de l'ordre le moment venu et pour soutenir les ostéopathes dans leur appropriation des exigences d'un ordre. Nous sommes fiers d'être une association investie pleinement dans le projet de création d'un ordre professionnel, fiers d'avoir la reconnaissance des instances gouvernementales à ce sujet et fiers de nos membres, qui forment une communauté forte, unie, mature.

Pour terminer, nous tenons à souligner que, si, en tant que président et directrice générale, nous écrivons ce texte conjointement, c'est qu'il est tout naturel pour nous de procéder ainsi. Ostéopathie Québec est une grande famille et une solide équipe qui travaille main dans la main. Nous adressons nos remerciements plus que chaleureux à celles et ceux qui contribuent aux différents projets, en tant que membres de l'association, du conseil d'administration, de l'équipe de la permanence, de comités ou de groupes de travail et à titre de partenaires.

Enfin, un grand merci à vous, chères membres et chers membres, car vous êtes, tous les jours, les ambassadrices et les ambassadeurs d'une ostéopathie rigoureuse et efficace auprès de la population.

Vous permettez à l'association, votre association, de se dépasser d'année en année.

Bonne lecture et, avec un peu d'avance, bon 10<sup>e</sup> anniversaire!

Bertrand Courtecuisse, D.O.,  
*président*



Diane Lavergne,  
*directrice générale*



# L'année 2021-2022 en chiffres

## Gouvernance et permanence

7

Afin d'améliorer la gouvernance de l'association, le nombre de personnes administratrices au conseil d'administration passe de huit à sept.

3

Conséquence de la pénurie de main-d'œuvre généralisée, le poste de responsable des services aux membres est affiché à trois reprises, sans succès.

1

Pour apparence de rupture de contrat, Ostéopathie Québec dépose une plainte à la Chambre de l'assurance de dommages.

## Impacts de la pandémie sur la pratique

39

Les ostéopathes, à titre de travailleurs de la santé en cabinets privés, seront-ils assujettis à la vaccination obligatoire contre la COVID-19? Le gouvernement du Québec a laissé planer l'incertitude pendant 39 jours avant d'éclaircir la situation par la publication d'un décret excluant les ostéopathes, à l'exception de ceux œuvrant dans le même milieu que certains professionnels de la santé, notamment les infirmières et les médecins.

## Encadrement de la profession

240

Le 27 novembre 2021, 240 membres participent à une séance virtuelle visant à les informer que la profession est la cible d'une corporation professionnelle connexe à l'ostéopathie.

14

Le 14 février 2022, Ostéopathie Québec tient une rencontre déterminante avec la ministre de l'Enseignement supérieur et responsable de l'application des lois professionnelles, Danielle McCann, qui se dit « très sensible » aux enjeux de la profession, pour les ostéopathes et la protection du public.

9

Afin de faciliter et d'accélérer la prochaine mise en place de l'ordre professionnel, l'association élabore un projet de corpus réglementaire formé de neuf projets de règlements.

5

L'ostéopathie se taille une place à l'Assemblée nationale, où plusieurs actions sont tenues le 5 mai 2022 pour faire valoir l'importance de voir la profession encadrée dans les meilleurs délais.

16

Le 16 juin 2022, l'Office des professions du Québec rend public son *Avis sur l'opportunité de constituer un ordre professionnel des ostéopathes*.

<b>Protection du public</b>	22	Un total de 22 signalements sont traités par le Bureau de syndic d'Ostéopathie Québec.
	5	Afin de soutenir ses membres dans leur pratique, l'association produit cinq capsules et des fiches pratiques pour démystifier la protection du public.
<b>Services aux membres</b>	6	Le programme des Rendez-vous virtuels se compose de six conférences pour le perfectionnement des connaissances des membres de l'association et de l'ensemble de la communauté ostéopathique.
	3	Les rabais et les privilèges dont profitent les membres d'Ostéopathie Québec sont bonifiés de trois nouveaux partenariats.
	41	L'analyse de 41 dossiers est réalisée pour l'octroi de bourses.
	1757	Les demandes générales par courriel et téléphoniques des membres et du grand public s'élèvent à 1757.
<b>Communications</b>	65 196	La portée cumulée de la campagne Facebook tenue dans le cadre de la Semaine internationale de l'ostéopathie s'élève à 65 196 personnes rejointes.
	18	De nouveau cette année, Ostéopathie Québec compte une importante visibilité médiatique avec un total de 18 présences et communiqués.
	50	La situation sanitaire liée à la pandémie de COVID-19 et l'évolution du dossier de l'encadrement de la profession font en sorte que l'association communique à un rythme soutenu avec ses membres, publiant un total de 50 infolettres.
<b>Comités</b>	13	Ostéopathie Québec profite d'une riche vie associative alors que pas moins de 13 comités sont actifs en 2021-2022.
<b>Rayonnement et collaboration</b>	6	La reprise d'activités en présentiel facilite la tenue de six activités de rayonnement, principalement en France, en Belgique et en Finlande.

# Gouvernance et permanence

## Le conseil d'administration

au 31 juillet 2022

Crédit photo : Olivier Samson-Arcand



**Bertrand Courtecuisse**  
Président  
2022 (2<sup>e</sup> mandat) \*



**Christian Bérubé**  
Vice-président  
2023 (3<sup>e</sup> mandat)



**Karine Devantéry**  
Administratrice  
2023 (1<sup>er</sup> mandat)



**Frédéric Parain**  
Administrateur  
2023 (2<sup>e</sup> mandat)



**Isabelle Gilbert**  
Trésorière  
2022 (1<sup>er</sup> mandat) \*



**Katia Isaac-Villette**  
Administratrice  
2022 (1<sup>er</sup> mandat) \*



**Anne-Julie Morand**  
Administratrice  
2022 (1<sup>er</sup> mandat) \*

\* Année de fin de mandat

## Assemblée générale annuelle 2021

Le 20 novembre 2021, 150 membres ont participé virtuellement à l'assemblée générale annuelle soutenue technologiquement par l'entreprise Creativ Nation. Animée par Jean Lepage, expert en gouvernance, l'assemblée s'est ouverte avec le mot du président, Bertrand Courtecuisse.

Au nombre des faits saillants de cette 10<sup>e</sup> assemblée figurent :

- la présentation des états financiers par Karine Labelle, auditrice;
- la présentation des prévisions budgétaires par Anaïs Beaupré, trésorière;
- la présentation du rapport annuel par les membres du conseil d'administration et par la direction générale;
- la ratification des changements aux Règlements généraux;
- la ratification du nouveau Code de déontologie des membres.

## Conseil d'administration 2021-2022

Entre le 1<sup>er</sup> août 2021 et le 31 juillet 2022, le conseil d'administration a tenu 14 réunions, dont 3 séances extraordinaires.

Pour leur implication et leur apport, Ostéopathie Québec remercie chaleureusement les personnes administratrices sortantes :

- Anaïs Beaupré (fin du 1<sup>er</sup> mandat);
- Sébastien Brassart (fin du 1<sup>er</sup> mandat).

## L'équipe de la permanence

au 31 juillet 2022



**Diane Lavergne**  
Directrice générale



**Marina Boutry**  
Agente de communication



**Colin Gilbert-Lapointe**  
Conseiller aux services aux membres et services technologiques



**Gorette Linhares**  
Responsable des communications



**Sophie Brodeur**  
Adjointe à l'administration et responsable de la comptabilité

## Consolidation des ressources humaines

À l'automne 2021, l'équipe de la permanence s'est consolidée. En août, Marina Boutry s'est jointe à Ostéopathie Québec et occupe une nouvelle fonction, celle d'agente de communication, en soutien à la responsable des communications. En septembre, Sophie Brodeur a complété la permanence à titre d'ajointe à l'administration et responsable de la comptabilité.

En janvier 2022, Katia Decorde, responsable du marketing et des services aux membres, a annoncé son départ. La pénurie de main-d'œuvre qui bouleverse plusieurs secteurs a affecté aussi l'association, qui, après avoir procédé à trois affichages et à des entrevues d'embauche, n'avait pas trouvé, en date du 31 juillet, la personne candidate adéquate.

Pour ses nombreuses contributions et son professionnalisme, Ostéopathie Québec remercie de tout cœur Katia Decorde.

Dans un souci de rétention de talents, Ostéopathie Québec a procédé à la mise à jour de sa politique de conditions de travail, en plus de se doter d'une politique de télétravail.

## Prix Reconnaissance et prix Rayonnement

En raison de la pandémie, la remise du prix Reconnaissance et du prix Rayonnement a été de nouveau reportée. En revanche, il a été décidé de reprendre le flambeau pour 2022, en mode virtuel.



## Dossiers prioritaires

### La pandémie de COVID-19

Comprendre les effets des mesures sanitaires sur la pratique de l'ostéopathie et s'y adapter (page 9).

### La route vers l'Ordre professionnel des ostéopathes du Québec

- Préparer de manière proactive l'entrée des membres d'Ostéopathie Québec au futur ordre professionnel ainsi que l'avenir d'Ostéopathie Québec (page 10);
- Réagir au vide juridique qui rend possibles les poursuites envers les ostéopathes par des corporations professionnelles connexes à l'ostéopathie, puis le dénoncer (page 10);
- Opérationnaliser une stratégie pour que la profession soit encadrée avant le déclenchement des élections provinciales de l'automne 2022 (pages 10, 14-15).

### La validation des obligations d'Ostéopathie Québec en matière de taxation

Pour faire suite aux recommandations de l'auditrice d'Ostéopathie Québec, l'association s'est adjoint les services de la firme Raymond Chabot Grant Thornton. L'objectif est de s'assurer que l'association respecte ses obligations en matière de taxation et en matière de fiscalité concernant les bourses versées. Un comité ad hoc a été mis en place afin de naviguer dans ce dossier de longue haleine. Il a déposé ses recommandations au conseil d'administration qui, au printemps 2022, adoptait sur la base de la *Loi de l'impôt sur le revenu* une refonte de la grille tarifaire. Dans un même objectif de conformité, la codification comptable du versement des différentes bourses a été bonifiée.

### La révision de notre offre d'assurances

Gérer les conséquences du retrait du courtier Optimax Assurances de son offre de services à Ostéopathie Québec (page 20).

### La révision des critères d'adhésion à l'association

Après avoir effectué un bilan de ses ententes avec des écoles, le Comité des adhésions a recommandé au conseil d'administration de revoir ses critères d'admissibilité à Ostéopathie Québec. L'objectif est de rendre l'adhésion accessible à toutes les personnes ostéopathes ayant les qualifications nécessaires et ayant réussi l'examen pratique de compétences de l'association. Le conseil d'administration a entériné la proposition, mais sa promotion et son opérationnalisation ont été freinées pour des motifs de faisabilité.

mesures  
corporations  
poursuites  
stratégie  
profession  
obligations  
membres  
taxation  
fiscalité  
recommandations  
conseil  
refonte  
courtier  
assurances  
soutien  
ententes  
écoles  
rencontre  
adhésions  
objectif  
examen  
compétences  
proposition  
promotion  
décision  
faisabilité  
association  
révision  
qualifications  
bilan

# Impacts de la pandémie sur la pratique

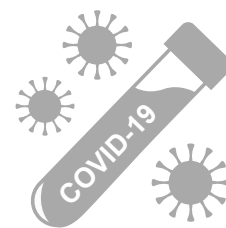
Comprendre, valider et analyser l'évolution de la pandémie de COVID-19 et ses effets sur les membres d'Ostéopathie Québec est demeuré un travail soutenu en 2021-2022. Le manque de clarté gouvernementale a persisté et les vérifications de l'association étaient régulières auprès de ses différents canaux de communication politiques et administratifs.

## Les ostéopathes exclus de la vaccination obligatoire

- Le 17 août 2021, le gouvernement du Québec a annoncé la vaccination obligatoire des personnes intervenantes de la santé et des services sociaux contre la COVID-19. Un flou a subsisté quant à l'application dans les cabinets privés de soins thérapeutiques;
- Le 9 septembre 2021, en entrevue, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Christian Dubé, indiquait que la vaccination serait obligatoire pour toutes les personnes employées des réseaux public et privé, d'ici le 15 octobre, si elles désiraient continuer à pratiquer. Les ostéopathes étaient au nombre des professionnelles et professionnels cités en exemple;
- Le cabinet du ministre de la Santé et des Services sociaux indiquait à Ostéopathie Québec que des orientations juridiques étaient à venir pour le contenu du décret à adopter par le Conseil des ministres. Ostéopathie Québec a talonné l'ensemble de ses contacts politiques afin d'informer ses membres sur leurs droits et leurs obligations. L'association a transmis ses préoccupations sur l'application d'une telle mesure coercitive à la commission parlementaire chargée d'étudier la question;
- Sans se positionner sur le bien-fondé de la vaccination obligatoire, l'association a informé proactivement ses membres des conséquences possibles de contrevenir à tout décret gouvernemental afin de les seconder dans leur prise de décision;
- Le 24 septembre 2021, le ministère de la Santé et des Services sociaux a publié son décret selon lequel seuls les ostéopathes qui pratiquent dans certains milieux – par exemple, avec des médecins et des infirmières – sont assujettis à la vaccination obligatoire.

## Le point sur les mesures sanitaires

- À l'hiver 2021 ainsi qu'au printemps 2022, l'association a vérifié régulièrement les effets des mesures sanitaires sur la pratique de l'ostéopathie. Le manque de clarté gouvernementale à l'égard des travailleuses et travailleurs essentiels en cabinets de soins thérapeutiques était un irritant perpétuel. Ostéopathie Québec a décrié la situation auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux, plus précisément en effectuant des représentations au Bureau des relations stratégiques, une nouvelle instance de la Direction générale de la gestion exécutive et opérationnelle de la pandémie;
- Des restrictions occasionnées par la 5<sup>e</sup> vague de COVID-19 aux consignes d'isolement pour les travailleuses et travailleurs en passant par l'allègement des mesures sanitaires, Ostéopathie Québec a pris soin d'évaluer les meilleures pratiques pour les ostéopathes à la lumière des recommandations gouvernementales, de la Santé publique ainsi que de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST). Une page dédiée de la Zone membre du site Internet de l'association a été consacrée aux différentes mises à jour.



# Encadrement de la profession

Pour faire suite au dépôt des réponses d'Ostéopathie Québec en mai 2021 à la consultation publique tenue par l'Office des professions du Québec, l'association a mené un travail de fond pour faciliter l'entrée de ses membres au futur ordre professionnel. En parallèle, l'association a réfléchi à son avenir, mais, surtout, elle a réagi avec véhémence à l'attaque de ses membres par une corporation professionnelle en opérationnalisant une stratégie visant l'encadrement de la profession dans les meilleurs délais.

## ŒUVRER à faciliter l'entrée de nos membres à l'ordre professionnel

- Se montrer exemplaire : réviser le Code de déontologie, les Règlements généraux et la politique de tenue de dossiers des membres (page 11);
- Façonner le corpus réglementaire du futur ordre (page 12);
- Collaborer avec le milieu universitaire (page 13);
- Connaître nos membres : examiner le profil de celles et ceux susceptibles de ne pas entrer directement à l'ordre (page 13).

## PRÉPARER l'avenir post-encadrement de l'association

- Le conseil d'administration et l'équipe de la permanence ont participé, le 10 septembre 2021, à une journée d'exercice portant sur la mission, la vision et les valeurs d'Ostéopathie Québec;
- En février 2022, le conseil d'administration a choisi de prolonger sa Planification stratégique triennale pour une 4<sup>e</sup> année afin d'étendre sa portée à l'année 2022-2023. Les administratrices et administrateurs ont pris soin d'y ajouter la formation d'un comité de transition afin de maintenir une proactivité quant à l'avenir post-encadrement de l'association.

## REVENDIQUER un ordre professionnel pour les ostéopathes avant le déclenchement des élections provinciales de l'automne 2022

Des membres ont informé Ostéopathie Québec du fait qu'ils ont reçu un constat d'infraction ou une mise en demeure d'une corporation professionnelle connexe à l'ostéopathie. L'association s'est insurgée de voir la profession attaquée en raison du vide juridique dans laquelle elle se trouve. Considérant l'imminence des élections provinciales de l'automne 2022 et les effets possibles d'un changement de garde ministérielle sur le dossier de l'encadrement, Ostéopathie Québec est passée à la vitesse supérieure et a rappelé au gouvernement ses obligations en matière de protection du public.

Afin de bonifier son expertise du système professionnel, l'association a recherché la collaboration d'une nouvelle firme en relations gouvernementales et publiques. La stratégie est de sensibiliser de manière soutenue le gouvernement sur l'importance d'en venir à une conclusion positive dans les meilleurs délais.



## Se montrer exemplaire

### Révision du Code de déontologie, des Règlements généraux et de la politique de tenue de dossiers des membres

#### Code de déontologie des membres d'Ostéopathie Québec

- Adopté au conseil d'administration du 20 août 2021;
- Entré en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2021;
- Ratifié à l'assemblée générale annuelle du 20 novembre 2021.

Pour faire suite à des recommandations des juristes de l'association et dans l'objectif de tendre vers l'excellence requise dans un ordre professionnel, une refonte du Code de déontologie des membres d'Ostéopathie Québec a été adoptée. Des lacunes concernant la protection du public ont été corrigées.

Pour soutenir les membres dans leur appropriation de cet outil bonifié, l'association a présenté un webinaire le 14 septembre 2021 avec M<sup>e</sup> Anthony Battah.

#### Règlements généraux d'Ostéopathie Québec

- Adoptés au conseil d'administration du 20 août 2021;
- Entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2021, à l'exception des sections 14 à 17, en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2021;
- Ratifiés à l'assemblée générale annuelle du 20 novembre 2021; un moratoire s'applique en partie aux articles 12, 14 et 17.

Dans un souci d'harmonisation avec le Code de déontologie, les Règlements généraux de l'association ont été révisés. Des sections ont été ajoutées concernant les processus disciplinaires, basées sur le Code des professions du Québec. Pour des raisons de gouvernance, le nombre de personnes administratrices au conseil d'administration est passé de huit à sept.

#### Règlement sur la tenue des lieux d'exercice et des dossiers et la cessation d'exercice des membres d'Ostéopathie Québec

- Adopté au conseil d'administration du 20 août 2021;
- Entré en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2022.

Le *Règlement sur la tenue des lieux d'exercice et des dossiers et la cessation d'exercice des membres d'Ostéopathie Québec* a remplacé la politique de tenue de dossiers en vigueur.

Ce nouveau règlement permet aux membres d'Ostéopathie Québec de conforter, mais aussi de parfaire leur tenue de dossiers et de se familiariser avec les mécanismes entourant la cessation d'exercice. Ce faisant, les membres adhèrent aux bonnes pratiques attendues de toutes les personnes professionnelles de la santé régies par un ordre, mais avec la souplesse, le soutien et la compréhension de leur association.

Afin de soutenir ses membres dans la mise en pratique du Règlement, particulièrement à l'égard de nouveaux éléments qu'il contient, Ostéopathie Québec a été accompagnée par le cabinet Battah Lapointe Avocats pour la réalisation des outils complémentaires.

## Façonner le corpus réglementaire du futur ordre

Ostéopathie Québec a consacré plusieurs mois à l'élaboration d'une proposition de corpus réglementaire pour le futur ordre, avec pour objectif de faciliter et d'accélérer sa mise en place. Pour cet exercice réalisé dans un esprit de collaboration avec l'Office des professions du Québec, l'association a cheminé avec le soutien d'ostéopathes aguerris, mais aussi d'experts du système professionnel. Ses travaux se sont appuyés fortement sur des règlements existants d'ordres professionnels en santé.

Ainsi, huit règlements ont été réalisés :

1. *Règlement sur les normes d'équivalence de diplôme et de formation aux fins de la délivrance d'un permis d'ostéopathe;*
2. *Règlement sur des activités de formation des ostéopathes pour procéder à des manipulations vertébrales et articulaires;*
3. *Règlement sur l'assurance responsabilité professionnelle des membres de l'Ordre professionnel des ostéopathes du Québec;*
4. *Règlement sur le comité d'inspection professionnelle et sur l'inspection professionnelle des ostéopathes;*
5. *Règlement sur l'organisation de l'Ordre professionnel des ostéopathes du Québec et sur les élections à son Conseil d'administration;*
6. *Règlement sur l'exercice de l'ostéopathie en société;*
7. *Règlement sur certaines activités professionnelles pouvant être exercées en ostéopathie;*
8. *Règlement sur la formation continue obligatoire des membres de l'Ordre professionnel des ostéopathes du Québec.*

Un neuvième règlement a été développé, mais l'association a choisi d'attendre que l'Office des professions du Québec parachève ses travaux faisant suite à son *Avis* de juin 2022 pour le finaliser :

9. *Règlement sur une activité de formation des ostéopathes pour procéder à des corrections par voie interne au-delà des grandes lèvres et de la marge de l'anus.*

### Groupe de travail sur la réglementation

#### 5 rencontres

- Diane Lavergne, directrice générale
- Isabelle Gilbert, D.O., trésorière
- Karine Devantéry, D.O., administratrice
- Jean Paul Dutrisac, conseiller stratégique
- Claude Laurent, conseiller stratégique

### Personnes expertes collaboratrices pour certains projets de règlements

#### Normes d'équivalence et de la formation

- Benoit Yergeau, D.O.
- Chantal Morin, D.O.
- Gabriel Venne, D.O.

#### Manipulations vertébrales et articulaires

- Dino Muzzi, D.O.
- Steeve Carignan, D.O.

#### Voie interne au-delà des grandes lèvres et de la marge de l'anus

- Nathalie Camirand, D.O.
- Claudia Béland, D.O.
- Marie-Paule Couturier, D.O.

## Collaborer avec le milieu universitaire

Proactive, Ostéopathie Québec a renforcé ses liens de collaboration avec le milieu universitaire en poursuivant des discussions quant à l'élaboration de différents programmes universitaires en ostéopathie. L'objectif est d'assurer aux ostéopathes en pratique l'accessibilité à des formations visant le renforcement, la mise à niveau et l'acquisition de compétences, mais aussi d'assurer une formation pour les futurs ostéopathes.

Rappelons que dans l'*Avis sur l'opportunité de constituer un ordre professionnel des ostéopathes*, publié en juin 2022 par l'Office des professions du Québec, cette dernière recommande la création d'un programme de formation universitaire en ostéopathie, une initiative accueillie très favorablement par l'ensemble des parties prenantes. Souhaitons un financement rapide, par le ministère de l'Enseignement supérieur, du programme de maîtrise professionnelle en ostéopathie préparé par l'Université de Sherbrooke et approuvé par le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI), le premier d'un éventail de programmes à développer et auxquels Ostéopathie Québec entend apporter sa collaboration.

## Connaître nos membres : examiner le profil de celles et ceux susceptibles de ne pas entrer directement à l'ordre

En septembre 2021, un comité ad hoc d'Ostéopathie Québec a amorcé l'analyse des 267 réponses du questionnaire exhaustif visant à retracer l'ensemble des membres de l'association qui ne correspondent pas aux catégorisations du groupe de travail de 2017. Y ont collaboré : Jean Paul Dutrisac, conseiller stratégique; Claude Laurent, conseiller stratégique; Bertrand Courtecuisse, D.O., président; Isabelle Gilbert, D.O.; et Sébastien Brassart, D.O. Le comité a travaillé à proposer une solution juste et équitable qui permettra l'admission du plus grand nombre à l'ordre et qui facilitera l'admission de celles et ceux qui devront passer par des mécanismes d'équivalence.

## UNE AVANCÉE MAJEURE

Le 16 juin, une étape importante vers la reconnaissance juridique pleine et entière de la profession d'ostéopathe a été franchie. L'Office des professions du Québec a rendu public son *Avis sur l'opportunité de constituer un ordre professionnel des ostéopathes*. Dans cet *Avis*, l'Office a jugé opportun de recommander la création d'un ordre professionnel distinct pour les ostéopathes. Il s'agit d'une avancée majeure pour la communauté ostéopathique et pour la protection du public.

consultation  
déontologie  
profil  
mission  
vision  
valeurs  
formation  
corporation  
encadrement  
protection  
public  
stratégie  
appropriation  
outil  
moratoire  
cessation  
mécanismes  
compréhension  
réalisation  
proposition  
corpus  
objectif  
proposition  
faciliter  
soutien  
rencontres  
accessibilité  
révision  
admission  
protection

SOUTIEN AUX MEMBRES  
CIBLÉS PAR DES POURSUITES

**Janvier 2022**

Ostéopathie Québec a organisé une rencontre d'échanges et de soutien entre les personnes ciblées par les récentes poursuites et celles qui étaient en cause lors de la poursuite passée du Collège des médecins du Québec.

**Février, mai et juillet 2022**

Ostéopathie Québec a rencontré les personnes coaccusées accompagnées de leurs avocats.

## Les actualités de l'encadrement

### Octobre 2021

- Ostéopathie Québec a explicité à l'Office des professions du Québec les enjeux urgents de l'encadrement pour ses membres et pour la profession ainsi que les effets du vide juridique vécus sur le terrain, tout en réitérant sa pleine collaboration. L'Office lui a indiqué que le suivi de la consultation publique sur l'encadrement professionnel de l'ostéopathie a mobilisé ses ressources, car 150 mémoires ont été analysés.

### Novembre 2021

- Ostéopathie Québec a tenu un webinaire exclusif pour ses membres afin de les informer que des membres ont reçu un constat d'infraction ou une mise en demeure d'une corporation professionnelle connexe à l'ostéopathie. L'association a fait savoir à ses membres comment elle entendait être proactive.

### Décembre 2021

- Rencontre avec Vincent-Gabriel Langlois, conseiller politique au cabinet du ministre de la Santé et des Services sociaux;
- Rencontre avec Saul Polo, député de Laval-des-Rapides et porte-parole de l'opposition officielle en matière de lois professionnelles;
- Opération Vœux des fêtes à Danielle McCann, ministre responsable de l'application des lois professionnelles, au cours de laquelle 400 membres d'Ostéopathie Québec l'ont invitée à offrir un cadeau à la population en 2022 par la création imminente de l'ordre professionnel des ostéopathes, pour la protection du public;
- Diffusion d'un communiqué de presse pour dénoncer la fin de la session parlementaire sans que l'ostéopathie soit encadrée et la population protégée.

### Janvier 2022

- Une lettre ouverte signée par Bertrand Courtecuisse, président, a été publiée dans La Presse+ : *Protection du public : à quand un ordre professionnel des ostéopathes?*;
- Rencontre le 19 janvier avec Alexandre Leduc, député d'Hochelaga-Maisonneuve et porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de lois professionnelles, et Guillaume Boivin, conseiller politique.

### Février 2022

- Rencontre avec Danielle McCann, ministre responsable de l'application des lois professionnelles.

### Mars 2022

- Dans un communiqué de presse, l'association s'est positionnée sur le plan de refondation du système de santé du ministre Christian Dubé. Maillon important de l'offre de soins de santé au Québec, les ostéopathes font partie de la solution pour soulager la première ligne, a fait valoir l'association, tout en déplorant que la profession ne soit toujours pas encadrée.

## Mai 2022

- Le 5 mai, plusieurs actions amorcées par Ostéopathie Québec se sont déroulées à l'Assemblée nationale :
  - Tenue d'un point de presse, au cours duquel Monsef Derraji, député de Nelligan et porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé, et Bertrand Courtecuisse, président d'Ostéopathie Québec, ont demandé au gouvernement de prendre ses responsabilités en matière de protection du public, surtout dans un contexte où l'accès aux soins de santé de première ligne est déterminant;
  - À l'étude des crédits budgétaires du ministère de l'Enseignement supérieur, faisant suite à une intervention du député Alexandre Leduc, Ostéopathie Québec a reçu des explications désolantes de Diane Legault, présidente de l'Office des professions du Québec;
  - À la demande d'Ostéopathie Québec, à l'occasion de la période de questions et de réponses orales en chambre, le député Monsef Derraji est revenu à la charge sur l'encadrement légal de l'ostéopathie, convaincu de l'apport des ostéopathes dans une offre de soins de santé diversifiée;
  - À l'étude des crédits budgétaires sur l'accessibilité aux soins, interrogé par le député Monsef Derraji, le ministre Christian Dubé a indiqué ne voir aucun obstacle à la constitution de l'Ordre professionnel des ostéopathes du Québec, s'y montrant même favorable;
- Le 26 mai, dans le cadre de l'assemblée générale annuelle du Conseil interprofessionnel du Québec, Sol Zanetti, député de Jean-Lesage, a fait une intervention portant sur l'importance de l'encadrement de l'ostéopathie.

## Juin 2022

- Le 10 juin, les personnes représentantes d'Ostéopathie Québec ont rencontré l'Office des professions du Québec;
- Le 16 juin, l'Office a rendu public son *Avis sur l'opportunité de constituer un ordre professionnel des ostéopathes*.

## Juillet 2022

- Ostéopathie Québec a tenu, à l'intention de ses membres, une séance d'information et d'échanges pour faciliter la compréhension de l'*Avis*;
- À la demande de l'Office des professions du Québec, l'association a amorcé le processus de sélection de membres candidats pour siéger à titre de personnes expertes indépendantes à un groupe de travail. La constitution de celui-ci permettra à l'Office de compléter son *Avis*.



# Protection du public

En l'absence d'un encadrement légal de la profession, Ostéopathie Québec possède des mécanismes pour répondre à sa mission de protection du public. L'association dispose ainsi d'un bureau de syndic et met en place, au besoin, un comité de discipline, qui entend les plaintes concernant ses membres déposées par le Bureau de syndic.

## Une série de cinq capsules vidéo pour démystifier la protection du public

En décembre 2021, Ostéopathie Québec a lancé une série vidéo en cinq épisodes, intitulée *Démystifier la protection du public*, avec Marc Gauthier, B.Sc. physiothérapie et syndic. Elle vise à mieux outiller ses membres et à les faire rayonner comme ostéopathes consciencieux et chevronnés. L'objectif est aussi de contribuer à une transition harmonieuse vers la création d'un ordre professionnel.



### Thèmes explorés :

1. Objectifs et origine de la protection du public
2. Le devoir d'agir avec dignité
3. Le respect des droits du client
4. L'accès du client à son dossier de santé
5. Les devoirs de la pratique clinique

Deux documents complémentaires accompagnent les capsules à propos de la divulgation d'informations sans le consentement du client et de l'accès d'un client à son dossier.

Du 1<sup>er</sup> août 2021

au 31 juillet 2022

### Syndic

Marc Gauthier

### Dossiers d'enquête

4 traités

3 fermés

### Signalements

22 déposés

19 fermés

- Afin d'améliorer et de standardiser le dépôt des plaintes au syndic et d'en renforcer la confidentialité, Ostéopathie Québec a mis en place un formulaire de demande d'enquête, disponible sur son site web. Le formulaire est envoyé directement par la personne plaignante au syndic;
- Le Comité de discipline, qui a tenu son audition en 2020-2021, a déposé ses recommandations au conseil d'administration, qui a ensuite rendu sa décision.

# Services aux membres

Les services aux membres sont au centre des préoccupations d'Ostéopathie Québec. Ils s'incarnent par l'entremise de tous les efforts consentis pour l'encadrement de la profession, mais aussi dans le maintien d'un service à la clientèle de qualité et dans le développement de services en adéquation avec les besoins des membres. Malgré le départ de la responsable de ce volet en janvier 2022, l'association a réussi à bonifier son offre, notamment par le développement de nouveaux partenariats.

## LES SERVICES AUX MEMBRES EN BREF

Définition des besoins • Mesure de la satisfaction  
Services, activités et outils adaptés à la réalité des membres • Partenariats  
Avantages • Privilèges • Accueil • Intégration • Formation • Service à la clientèle  
Admissibilité à l'adhésion et renouvellement • Gestion du membership

## Les Rendez-vous virtuels d'Ostéopathie Québec

Lancés à l'automne 2020, les Rendez-vous virtuels d'Ostéopathie Québec sont des conférences destinées aux ostéopathes et aux étudiantes et étudiants en ostéopathie ayant pour but de favoriser la réflexion, le perfectionnement des connaissances et le partage d'informations. Six rendez-vous ont été offerts en 2021-2022. Accessibles en direct, ils sont également disponibles à l'achat pendant les six mois suivant leur diffusion.

QUELQUES CHIFFRES...	RENDEZ-VOUS VIRTUELS
<b>Inscriptions</b> 259	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Connaître les portes d'entrée du système de santé publique pour mieux collaborer</b> <i>Sophie Charland, M. Sc., infirmière praticienne spécialisée en soins de première ligne</i></li></ul>
<b>Participation totale</b> 198	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>SEO et référencement : obtenir une meilleure visibilité sur le Web</b> <i>Rose-Marie Shadeed, directrice des ventes et du marketing chez GOrendezvous</i></li></ul>
<b>Achats de webinaire</b> 61	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Compréhension et prise en compte des enjeux nutritionnels dans la pratique ostéopathique</b> <i>Valérie Namer, D.O.</i></li><li>• <b>Actualisation des fondements théoriques de l'ostéopathie</b> <i>Yves Lepers, D.O., docteur en philosophie (Ph. D.)</i></li><li>• <b>Agir sur le vieillissement, de la théorie à la pratique</b> <i>Eric Simard, docteur en biologie et chercheur</i></li><li>• <b>La relation professionnelle avec son client, un cadre rassurant pour tous</b> <i>Rose-Marie Charest, psychologue et conférencière</i></li></ul>
86 % des personnes participantes : <ul style="list-style-type: none"><li>• s'estiment satisfaites du contenu de la conférence suivie ;</li><li>• ont le sentiment que la présentation a contribué à leurs connaissances sur le sujet.</li></ul>	

## LES RENDEZ-VOUS VIRTUELS D'OSTÉOPATHIE QUÉBEC

**RENDEZ-VOUS VIRTUEL**  Ostéopathie Québec

Mardi 26 octobre - 19h



**Connaître les portes d'entrée  
du système de santé publique**  
pour mieux collaborer

Conférencière : Sophie Charland

**RENDEZ-VOUS VIRTUEL**  Ostéopathie Québec

Jeudi 25 novembre - 12h



**SEO & référencement :**  
Obtenir une meilleure visibilité sur le Web

Conférencière : Rose-Marie Shadeed

**RENDEZ-VOUS VIRTUEL**  Ostéopathie Québec

Lundi 6 décembre - 19h



**Compréhension et prise en  
compte des enjeux nutritionnels**  
dans la pratique ostéopathique

Conférencière : Valérie Namer

**RENDEZ-VOUS VIRTUEL**  Ostéopathie Québec

Mercredi 12 janvier - 12h



**Actualisation des fondements  
théoriques de l'ostéopathie**

Conférencier : Yves Lepers

**RENDEZ-VOUS VIRTUEL**  Ostéopathie Québec

Mardi 8 mars - 19h



**Agir sur le vieillissement,  
de la théorie à la pratique**

Conférencier : Eric Simard

**RENDEZ-VOUS VIRTUEL**  Ostéopathie Québec

Mardi 19 avril - 19h



**La relation professionnelle avec  
son client, un cadre rassurant pour tous**

Conférencière : Rose-Marie Charest

## Programme de bourses

Il y a quatre ans, Ostéopathie Québec s'est dotée d'un programme de bourses adaptées aux différents profils de ses membres.

Types de bourses	Réциpiendaires
<b>Bourses de perfectionnement</b> (soutien financier aux membres qui participent à de la formation continue)	35 demandes reçues 32 octroyées
<b>Bourses d'études pour les cycles supérieurs</b> (2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles)	3 demandes reçues 2 octroyées
<b>Bourses visant le rayonnement de la profession</b> (soutien à la recherche liée à l'ostéopathie, à sa publication et à sa communication)	3 demandes reçues 3 octroyées



## Partenariat pour des rabais et des privilèges

Ostéopathie Québec s'associe à des partenaires de qualité pour offrir à ses membres des rabais et des privilèges.

### Nouveau privilège membre

- **Revue de l'Ostéopathie**

La *Revue de l'Ostéopathie*, publiée en Europe, permet aux personnes professionnelles ostéopathes d'actualiser leurs connaissances pour leur pratique, avec des éléments pertinents et consultables dans une base documentaire rigoureuse.



### Nouveau service

- **OnRègle | Services juridiques en ligne pour les membres**

Ostéopathie Québec est heureuse d'offrir à ses membres un nouvel avantage grâce à la plateforme juridique OnRègle. Les services juridiques offerts comportent trois volets : parler à un avocat; petites créances; et révision de documents.



### Nouveau partenariat

- **Reprodoc | Impression des carnets de reçus**

Ostéopathie Québec a conclu un partenariat avec l'imprimeur Reprodoc (SILO) pour l'impression des carnets de reçus de ses membres. Ainsi, les membres transigent directement avec l'imprimeur par le biais d'une plateforme en ligne.



Spécialiste dans le traitement des transactions par carte



Formation continue pour les professionnels de la santé



Logiciel de gestion tout-en-un



Formations en secourisme, RCR et premiers soins

## Assurances

- Le 18 août 2021, Ostéopathie Québec a lancé auprès de ses membres son nouveau programme d'assurance responsabilité et d'assurance contenu avec son nouveau partenaire, Optimax Assurances, courtier offrant déjà les assurances automobile, habitation et véhicules récréatifs. Une tarification plus que compétitive a été proposée aux membres de l'association;
- Le 28 septembre 2021, Ostéopathie Québec a été informée que son partenaire Optimax n'est plus en mesure d'assurer de nouveaux clients et clientes. Dans le but de protéger ses membres, à la suite de l'apparence de rupture de contrat, Ostéopathie Québec a déposé une plainte à la Chambre de l'assurance de dommages;
- Le 21 janvier 2022, la Chambre de l'assurance de dommages a informé l'association que le dossier ne sera pas conduit devant son comité de discipline, mais que des mesures administratives ont été signifiées à la personne représentante en cause;
- En parallèle, le Comité des assurances d'Ostéopathie Québec a travaillé sur la recherche d'une nouvelle offre en assurance responsabilité professionnelle pour ses membres. Pour cela, il a sollicité les services d'un cabinet-conseil en stratégie d'assurances pour l'accompagner et pour procéder à une analyse comparative exhaustive des contrats d'assurances actuellement détenus par les membres.

### Sondage sur la pratique et les services aux membres

Janvier 2022

Ce sont 364 membres qui ont rempli le sondage d'Ostéopathie Québec portant sur la pratique ostéopathique et les services aux membres. Ces données sont vitales pour le développement des services aux membres de l'association.

## EN QUELQUES CHIFFRES

En 2021-2022, les demandes générales par courriel et téléphoniques des membres et du grand public s'élèvent à 1757.



Ostéopathie Québec assure une réponse soutenue aux membres qui communiquent avec l'association par le biais de l'adresse générale [info@osteopathiequebec.ca](mailto:info@osteopathiequebec.ca) ou par téléphone. Or, saviez-vous que l'association assure aussi du suivi régulier à la population en général? En effet, nombreuses sont les personnes issues de la clientèle – actuelle ou potentielle – qui contactent l'association pour en connaître davantage sur l'ostéopathie, pour s'informer de la validité de l'adhésion d'une ou d'un membre ou encore pour être soutenues dans la recherche d'une praticienne ou d'un praticien.

# Communications

Le Service des communications d'Ostéopathie Québec comporte tout le volet interne visant à ce que les membres aient accès aux informations les plus pertinentes pour leur travail et pour le développement de la profession.

L'association est fière de son niveau de transparence et continue d'œuvrer en ce sens, notamment par la vitalisation de la Zone membre de son site Internet. L'ajout d'une employée au Service des communications a permis à Ostéopathie Québec de raffiner ses outils, tout en veillant au volet externe de ses communications. En 2021-2022, ce dernier volet a été fort exploité grâce aux relations publiques et médiatiques effectuées pour faire progresser le dossier de l'encadrement de la profession.

## LE SERVICE DES COMMUNICATIONS EN BREF

Planification stratégique du projet d'encadrement de la profession • Relations publiques • Médias  
Communications avec les membres • Communications avec les publics externes • Réseaux sociaux  
Site web • Événementiel

## #osteoenca2022

Tenue du 18 au 24 avril essentiellement sur les réseaux sociaux, la Semaine internationale de l'ostéopathie 2022 [#SIO2022] visait principalement à mettre la table aux actions prévues par l'association, en mai, à l'Assemblée nationale du Québec, sur le thème de l'encadrement de la profession. Les messages de l'association ont fait valoir la popularité croissante de l'ostéopathie, ses bienfaits ainsi que les enjeux politiques qui nuisent à la profession et à la protection du public. Dans un contexte où l'accessibilité aux soins est difficile, l'apport de l'ostéopathie à la première ligne est aussi indéniable que primordial, a fait valoir Ostéopathie Québec.



Notre publication Facebook coup de cœur de la #SIO2022 « **L'ostéopathie, maillon important de l'offre de soins de santé** » a :

- rejoint ..... 26 735 personnes
- été partagée ..... 301 fois
- suscité ..... 1560 interactions

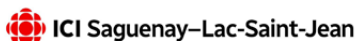
La portée cumulée des huit publications Facebook de la #SIO2022 s'est élevée à 65 196 personnes rejointes, avec un taux d'engagement élevé de 4 %, signe d'une communauté active, animée d'une réelle volonté d'interagir avec l'association.



## Présence médiatique

**Ostéopathie Québec a compté en 2021-2022 sur une importante visibilité médiatique, avec un total de 18 présences et communiqués.**

- **13 décembre 2021** | Communiqué de presse | *Fin de la session parlementaire : une occasion manquée d'encadrer légalement la profession d'ostéopathe*
- **18 janvier 2022** | La Presse+ | *À quand un ordre professionnel des ostéopathes?*
- **18 mars 2022** | Journal Métro | *Les correcteurs de posture, arnaque ou bonne idée?*
- **21 mars 2022** | 98,5 FM | *Comprendre et démystifier l'ostéopathie*
- **29 mars 2022** | Communiqué de presse | *Refondation en santé : les ostéopathes font partie de la solution pour soulager la première ligne*
- **19 avril 2022** | Avis aux médias | *Semaine internationale de l'ostéopathie : disponibilité pour entrevue, volets santé et politique*
- **29 avril 2022** | Communiqué de presse | *Encadrement de l'ostéopathie : le ministre Christian Dubé interpellé à l'étude des crédits en appelle à la responsabilité de la ministre Danielle McCann*
- **3 mai 2022** | Journal de Québec | Journal de Montréal | *Des ostéopathes craignent des « histoires d'horreur »*
- **4 mai 2022** | Radio-Canada Saguenay–Lac-Saint-Jean | *L'encadrement du travail d'ostéopathe*
- **5 mai 2022** | Avis aux médias | *Encadrement de l'ostéopathie : le gouvernement doit intervenir pour assurer la protection du public*
- **5 mai 2022** | Communiqué de presse | *Encadrement de l'ostéopathie : la population est à risque, l'inaction du gouvernement doit cesser*
- **6 mai 2022** | Courrier Laval | *Les ostéopathes attendent toujours leur ordre professionnel*
- **6 mai 2022** | CIHO FM 96,3 | *Les ostéopathes charlevoisiens réclament la création d'un ordre professionnel*
- **8 mai 2022** | LCN Le Québec matin | *Les ostéopathes veulent une reconnaissance juridique*
- **9 mai 2022** | Communiqué de presse | *Encadrement de l'ostéopathie : les explications données par l'Office des professions à l'étude des crédits sont désolantes, la ministre doit agir*
- **17 juin 2022** | Le 15-18 | *Le point sur les démarches en vue de la création d'un ordre professionnel pour les ostéopathes*
- **22 juin 2022** | Communiqué de presse | *Avis récent de l'Office des professions du Québec : « Une avancée majeure pour la communauté ostéopathique »*
- **23 juin 2022** | Profession santé | *Vers la création d'un ordre professionnel pour les ostéopathes*



« Le temps des consultations, des avis et des comités est révolu. Le gouvernement ne peut plus entretenir des retards bureaucratiques indus. Il est de son devoir, et celui de la ministre responsable de l'application des lois professionnelles, Danielle McCann, d'assurer la protection du public, et cela passe inexorablement par la création d'un ordre professionnel des ostéopathes. »

La Presse+, 18 janvier 2022

## Présence sociale

**La présence sociale de l'association s'améliore sur l'ensemble de ses plateformes. Le recours à un calendrier de publications offre une régularité de la diffusion, en fonction des divers publics d'Ostéopathie Québec.**



### Groupe privé Facebook d'Ostéopathie Québec

Le groupe privé Facebook est exclusivement réservé aux membres d'Ostéopathie Québec. Il s'agit d'un espace de partage de connaissances, d'échanges et de discussions entre les membres, mais aussi de diffusion d'informations et d'appels à tous par l'équipe de la permanence. Il est régi par une nêtiquette ayant été révisée à l'hiver 2022 afin d'assurer des échanges respectueux.

- 955 membres
- 335 publications (60 % issues des membres ; 30 % de l'équipe de la permanence)
- 1693 commentaires
- 4303 réactions



### Page publique Facebook

Sur sa page publique Facebook, Ostéopathie Québec partage ses actualités publiques et fait rayonner la profession.

- 4619 personnes aiment la page
- 5063 personnes sont abonnées

### Twitter

- 109 abonnements
- 152 personnes abonnées

### LinkedIn

- 492 personnes abonnées

### Site web

Plusieurs bonifications ont été apportées au site web de l'association afin d'y offrir une information à jour, complète et mieux structurée. Une partie des efforts a été consentie aux améliorations de la Zone membre afin d'offrir une expérience plus intuitive aux membres.

- 97 589 internautes
- 337 509 pages vues \*

*\* Il s'agit du nombre total de pages consultées. Les visites répétées d'un même individu sur une même page sont prises en compte.*

## Communications internes

**Ostéopathie Québec a maintenu un excellent taux moyen d'ouverture des infolettres : 79 %.**

### 50 infolettres

- 29 communiqués
- 12 babillards
- 9 bulletins

# Comités

Suivant l'assemblée générale annuelle et l'élection d'un nouveau conseil d'administration, la liste des comités est mise à jour. Voici les comités actifs de janvier à juillet 2022 (à l'exception du Comité électoral, dont le mandat est ponctuel).

## COMITÉ DES ASSURANCES

**MANDAT :** Le comité est responsable de l'élaboration d'une couverture d'assurances complète pour les membres. Il assure aussi le suivi des performances du programme et le bilan annuel présenté au conseil d'administration.

Nombre de rencontres	Membres	Réalisations en bref
4	Katia Isaac-Villette, D.O., administratrice Roxanne Banning, D.O. Diane Lavergne, directrice générale Sophie Brodeur, adjointe à l'administration et responsable de la comptabilité	<ul style="list-style-type: none"><li>• Collaboration avec une firme externe pour le développement d'une offre d'assurance responsabilité professionnelle</li><li>• Analyse comparative de polices d'assurance</li></ul>

## COMITÉ D'ADMISSION ET DE LA COMPÉTENCE (CAC)

**MANDAT :** Le comité est responsable d'assurer les évaluations de compétences cliniques liées à l'exercice de la profession d'ostéopathe selon la politique en vigueur. Les évaluations sont menées par trois membres, dont un coresponsable, qui décident ensemble de la réussite, de la réussite avec conditions ou de l'échec de la personne candidate. Le comité est décisionnel lors de réussites et d'échecs. En cas de réussite avec conditions, il doit faire entériner ses recommandations par le conseil d'administration.

Nombre de rencontres	Membres	Réalisations en bref
5 journées d'évaluation	<b>CORESPONSABLES :</b> Stéphanie Demers, D.O. Jad Houry, D.O. Nicole Lamothe, D.O. André Mignault, D.O. <b>MEMBRES ÉVALUATEURS :</b> Sébastien Brassart, D.O. Michael de Gouveia, D.O. Catherine Losier, D.O. Frédéric Parain, D.O. Mikhael Samaan, D.O. <b>PERMANENCE :</b> Colin Gilbert-Lapointe, conseiller aux services aux membres et services technologiques	<ul style="list-style-type: none"><li>• 6 réussites</li></ul>

### COMITÉ DU PROGRAMME DE BOURSES | ÉTUDES ET RAYONNEMENT

**MANDAT :** Le comité est responsable de l'élaboration, de l'évaluation et de la mise à jour d'un programme de bourses comprenant les bourses d'études et de rayonnement.

Nombre de rencontres	Membres	Réalisations en bref
Collaboration virtuelle	François Lalonde, D.O., Ph. D., membre Isabelle Gaboury, Ph. D. (experte externe) Colin Gilbert-Lapointe, conseiller aux services aux membres et services technologiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>Reconduction du programme de bourses pour l'année 2022-2023</li> </ul>

### COMITÉ D'OCTROI DES BOURSES D'ÉTUDES ET DE RAYONNEMENT

**MANDAT :** Le comité est responsable de l'évaluation des candidatures du programme de bourses d'études et de bourses de rayonnement. Il voit au dépôt de recommandations au conseil d'administration.

Nombre de rencontres	Membres	Réalisations en bref
2	Nathaly Gaudreault, Ph. D. PT (externe) Isabelle Gaboury, Ph. D. (externe) François Lalonde, D.O., Ph. D. Yannick Multié, D.O., Ph. D. Pierre-Luc L'Hermite, D.O., Ph. D. (externe) Colin Gilbert-Lapointe, conseiller aux services aux membres et services technologiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>3 demandes de bourses d'études évaluées; 2 octroyées</li> <li>3 demandes de bourses de rayonnement analysées; 3 octroyées</li> </ul>

### COMITÉ D'OCTROI DES BOURSES DE PERFECTIONNEMENT

**MANDAT :** Le comité est responsable de l'évaluation de la pertinence des formations déposées par les personnes candidates du programme de bourses de perfectionnement.

Nombre de rencontres	Membres	Réalisations en bref
Collaboration virtuelle	Anne-Julie Morand, D.O., secrétaire Christian Bérubé, D.O., vice-président Colin Gilbert-Lapointe, conseiller aux services aux membres et services technologiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>35 demandes de bourses évaluées; 32 répondaient aux critères d'admissibilité</li> </ul>

### COMITÉ DE GOUVERNANCE

**MANDAT :** Le comité est responsable d'élaborer et de recommander au conseil d'administration l'adoption de politiques de gouvernance, d'en assurer la vigie et la mise à jour et, le cas échéant, de réaliser tout mandat que lui confie le conseil d'administration. Il voit à la mise en application des règles de saine gouvernance. Il soutient la direction générale pour la gestion des ressources humaines.

Nombre de rencontres	Membres	Réalisations en bref
3	Katia Isaac-Villette, D.O., administratrice Christian Bérubé, D.O., vice-président Diane Lavergne, directrice générale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Révision de la politique de rémunération (jetons, honoraires)</li> <li>• Analyse des candidatures soumises à l'Office des professions du Québec pour son groupe de travail portant sur l'encadrement de l'ostéopathie</li> <li>• Autoévaluation des membres du conseil d'administration et de la direction générale</li> </ul>

### COMITÉ D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

**MANDAT :** Le comité est responsable de veiller au respect et à la mise à jour du *Code d'éthique à l'intention des administratrices et administrateurs*. Il procède au traitement et à l'enquête sur toute plainte contre une personne membre du Comité de discipline ou le syndic.

Nombre de rencontres	Membres	Réalisations en bref
2	Karine Devantéry, D.O., administratrice Isabelle Gilbert, D.O., trésorière Diane Lavergne, directrice générale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Finalisation de la révision du Code de déontologie et des Règlements généraux</li> </ul>

### COMITÉ PRIX RECONNAISSANCE

**MANDAT :** Le comité est responsable de l'élaboration des critères et de l'évaluation des candidatures pour les prix Reconnaissance et Rayonnement de l'année. Il veille au dépôt de recommandations au conseil d'administration.

Nombre de rencontres	Membres	Réalisations en bref
2	Christian Bérubé, D.O., vice-président Sylvie Gaudin, D.O., membre Monique Dagenais, D.O., membre Gorette Linhares, responsable des communications	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Propositions de scénarios pour les remises de prix 2022</li> <li>• Proposition d'un plan de promotion</li> <li>• Révision des formulaires pour les mises en candidature et ajustement de la période pour le dépôt de ces dernières</li> </ul>

### COMITÉ ÉLECTORAL

**MANDAT :** Le comité est responsable de s'assurer du respect des règles de fonctionnement de l'élection des administratrices et administrateurs en lien avec les Règlements généraux. Il veille au bon déroulement du scrutin le jour de l'assemblée générale et assiste le personnel de la permanence dans le dépouillement. La présidence du comité dévoile les résultats. Le mandat est ponctuel.

Nombre de rencontres	Membres	Réalisations en bref
2	Sarah Quinchon, D.O. Maxime Talbot, D.O. Émilie Grégoire, D.O. Gorette Linhares, responsable des communications	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Clarification des procédures pour encadrer les tâches du comité, incluant la définition d'un calendrier de travail</li> <li>• Bonification au formulaire des mises en candidature</li> <li>• Analyse des dossiers de candidature et recommandations au conseil d'administration</li> </ul>

### COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DES SERVICES AUX MEMBRES

**MANDAT :** Le comité est responsable de soutenir la permanence pour le développement des services aux membres comprenant les rabais avec les fournisseurs, l'élaboration de guides/d'outils, les ateliers, les formations et les conférences. Tout ce qui touche directement la pratique ostéopathique (matériel et services) doit être approuvé au préalable par le conseil d'administration. Les ententes en lien avec les loisirs et la détente relèvent de la permanence, qui consulte le comité au besoin.

Nombre de rencontres	Membres	Réalisations en bref
4	Anne-Sophie Chagnon, D.O., membre Frédéric Parain, D.O., administrateur Katia Decorde, responsable du marketing et des services aux membres (août à janvier 2022) Colin Gilbert-Lapointe, conseiller aux services aux membres et services technologiques (février à juillet 2022)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signature d'une nouvelle entente avec la <i>Revue de l'ostéopathie</i> et avec OnRègle</li> <li>• Démarchage de services aux membres</li> <li>• Révision de la grille de tarification</li> <li>• Programmation 2022-2023 des Rendez-vous virtuels</li> </ul>

### COMITÉ DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE

**MANDAT :** Le comité est responsable de superviser le suivi de la planification stratégique.

Nombre de rencontres	Membres	Réalisations en bref
2	Bertrand Courtecuisse, D.O., président Anne-Julie Morand, D.O., administratrice Diane Lavergne, directrice générale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bilan de la planification au 31 janvier 2022</li> <li>• Développement du plan d'action 2022-2023</li> </ul>

### COMITÉ DES ADHÉSIONS

**MANDAT :** Le comité est responsable du développement des modalités et de la gestion de l'admission des ostéopathes à l'association. Il veille aux conditions d'admission, au développement et à la mise à jour des politiques afférentes aux différents statuts et à l'établissement de la tarification.

Nombre de rencontres	Membres	Réalisations en bref
4	Anne-Julie Morand, D.O., secrétaire Isabelle Gilbert, D.O., trésorière Colin Gilbert-Lapointe, conseiller aux services aux membres et services technologiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Modifier la politique des adhésions</li> <li>• Révision du guide pour les D.O. formés au Québec</li> </ul>

### COMITÉ ORGANISATEUR DE LA JOURNÉE OSTÉOPATHIE QUÉBEC 2022

**MANDAT :** Soutenir la permanence d'Ostéopathie Québec dans la conceptualisation des différents éléments de la Journée Ostéopathie Québec 2022.

Nombre de rencontres	Membres	Réalisations en bref
2	Katia Isaac-Villette, administratrice Diane Lavergne, directrice générale Marina Boutry, agente de communication Gorette Linhares, responsable des communications	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition des éléments de l'ordre du jour et identification des personnes conférencières potentielles</li> </ul>

# Rayonnement et collaboration

---

Avec la situation sanitaire qui s'améliore au Québec et dans le monde, une reprise des activités en présentiel a été constatée. Par ailleurs, le travail sur le terrain d'Ostéopathie Québec pour l'encadrement de la profession a attiré l'attention de consœurs et de confrères ostéopathes issus du monde francophone, avides d'échanger sur la question.

## France et Belgique

- En février 2022, Ostéopathie Québec a participé à une rencontre virtuelle de réseautage avec le Registre des ostéopathes de France. Les échanges se sont faits principalement sur le thème de l'encadrement légal de l'ostéopathie. Bertrand Courtecuisse, président, a été convié par ses homologues du Registre à participer aux Rencontres internationales de l'ostéopathie, le 14 mai à Paris, dans le cadre des 40 ans de l'organisation.

L'occasion a été saisie pour réseauter avec des homologues en France, mais aussi en Belgique afin de partager essentiellement sur la régulation et sur les disparités en matière de formations :

- participation, à Paris, au Congrès annuel des ostéopathes de France, ayant pour thème l'ostéopathie dans le sport de haut niveau;
  - rencontre avec Julien Bosc, président d'Osteopathie.be, association représentant 900 ostéopathes en Belgique;
  - rencontre avec Yves Lepers et Saled Walid de l'Université libre de Bruxelles.
- Au printemps 2022, Ostéopathie Québec a rencontré à deux reprises des personnes représentantes de l'Institut Ostéopathie Bordeaux (IOB) souhaitant mieux saisir la réalité québécoise. Des propositions de partenariats ont été soumises par l'IOB.

## Osteopathic International Alliance (OIA)

Bertrand Courtecuisse, président d'Ostéopathie Québec, a participé à l'assemblée générale annuelle et aux journées de conférences de l'Osteopathic International Alliance, du 11 au 13 juin, à Helsinki, en Finlande.

## Fédération canadienne des ostéopathes (FCO)

En 2021-2022, deux administratrices d'Ostéopathie Québec se sont succédé à la Fédération canadienne des ostéopathes afin d'y représenter l'association. Il s'agit d'Anaïs Beaupré, dans un premier temps, et de Katia Isaac-Villette, pour la seconde partie de l'année. Les dossiers abordés comportaient notamment la promotion des standards canadiens, l'adoption d'une planification stratégique, le développement d'un référentiel de compétences ainsi que la réalisation d'un protocole de publication sur les réseaux sociaux et d'une nétiquette.

- En février 2022, Ostéopathie Québec a participé à l'assemblée générale annuelle de la Fédération canadienne des ostéopathes.



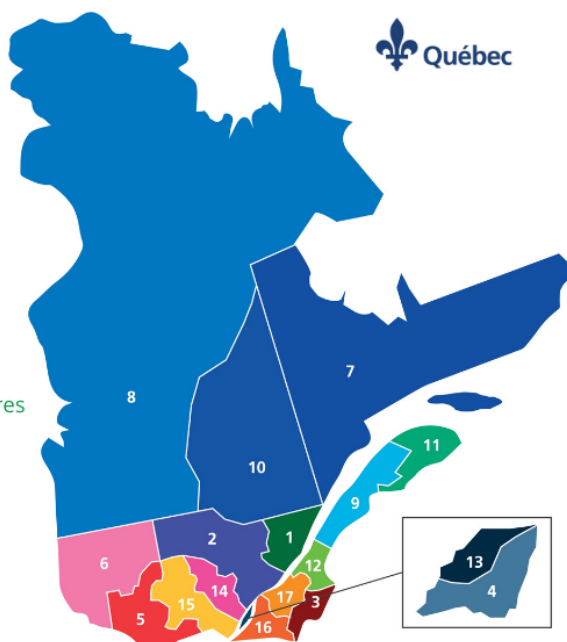
# UNE COMMUNAUTÉ FORTE

## UNE VIE ASSOCIATIVE DYNAMIQUE

**OSTÉOPATHIE QUÉBEC** fédère ses membres autour d'une vie associative dynamique, que ce soit à travers ses communications, ses services aux membres ou encore la protection du public. Elle a à cœur de connaître les profils de ses membres ainsi que leurs attentes pour répondre au mieux à leurs besoins et enjeux, notamment en ce qui a trait à leur pratique professionnelle au quotidien.

### Répartition des membres d'Ostéopathie Québec par région administrative

- 1 Capitale-Nationale | 134 membres
- 2 Mauricie | 35 membres
- 3 Estrie | 72 membres
- 4 Montréal | 471 membres
- 5 Outaouais | 28 membres
- 6 Abitibi - Témiscamingue | 22 membres
- 7 Côte-Nord | 3 membres
- 8 Nord-du-Québec | 1 membre
- 9 Bas-Saint-Laurent | 24 membres
- 10 Saguenay – Lac-Saint-Jean | 21 membres
- 11 Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine | 7 membres
- 12 Chaudière - Appalaches | 64 membres
- 13 Laval | 62 membres
- 14 Lanaudière | 110 membres
- 15 Laurentides | 191 membres
- 16 Montérégie | 377 membres
- 17 Centre-du-Québec | 40 membres



En fonction du lieu de résidence des membres

Source : Ostéopathie Québec, avril 2022

À travers des échanges réguliers et de nombreux sondages, Ostéopathie Québec a pu dresser le portrait et la répartition géographique de sa communauté.



## Portrait des membres d'Ostéopathie Québec

**1 700 membres**

Dont 880\* ont une autre formation dans le domaine de la santé

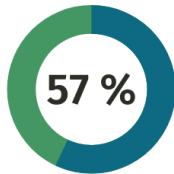


\*données août 2022

**72% de femmes**

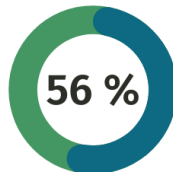


**28% d'hommes**

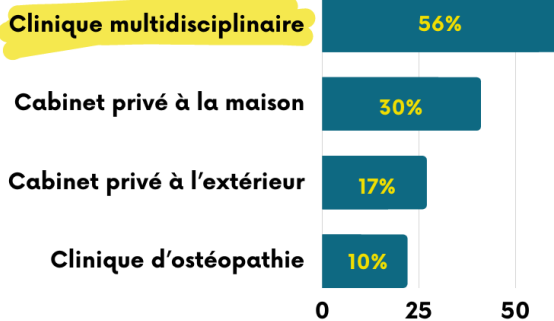


**Exercent depuis plus de 10 ans**

Reçoivent en moyenne de 16 à 25 clients par semaine



**Lieux de pratique :**



Source : sondage interne auprès de nos membres, février 2022

« Mille mercis pour votre grand professionnalisme. »

« Merci pour tout le travail que vous avez effectué jusqu'à présent... c'est gigantesque (...). »

« Un immense merci pour votre travail et votre dévouement. »

« Je vous remercie pour votre retour rapide et vos conseils lorsque j'étais en grande situation de stress (...). Je me suis sentie comprise. »

« Bonne continuation pour votre précieux travail pour arriver à créer un ordre pour les ostéopathes. »

« Félicitations pour tous vos efforts et votre implication, vraiment bravo! »

« Encore beau travail, pour tout ce que vous êtes en train de faire pour nous amener à une profession distincte (...). »

« Merci beaucoup pour votre excellent travail. »



**RIGUEUR et EFFICACITÉ**

